

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

COMMUNE DE BANA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

UPPER NKAM DIVISION

BANA COUNCIL

BANA COUNCIL INTERNAL TENDER BOARD

**DECISION MUNICIPALE N° 147/2020/DM/C/BNA/CIPM  
PORTANT CORRECTION DU MONTANT TTC DANS LA DECISION MUNICIPALE N° 36 DU 21/07/2020  
POUR ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CBANA/SP/CIPM/TBEC/2020 du  
15/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DANS LA COMMUNE DE BANA  
–DEPARTEMENT DU HAUT- NKAM.  
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANA**

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;  
Vu la loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;  
Vu la loi n°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu la loi n°2009/019 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;  
Vu le Décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des Communes et établissements communaux ;  
Vu le Décret N° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDONGO Luc, Administrateur Civil Principal en qualité de Préfet du Département du Haut-Nkam ;  
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés Publics ;  
Vu l'Arrêté n° 00000345/A/MINATD/DCTD/ du 20 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la commune de Bana, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest ;  
Vu l'Arrêté n° 000077/A/MINDDEVEL/SG/DAJ du 13 Mars 2019 constatant l'élection de Monsieur SANGA Jean Baptiste en qualité de Maire de la Commune de Bana, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest ;  
Vu La Décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu La Note de service n° 020/NS/MINMAP/CAB du 29 Mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communes dans la Région de l'Ouest ;  
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;  
Vu le Dossier d'appel d'offres national ouvert N°11 /AONO/CBANA/SP/CIPM/TBEC/2020 du 15/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DANS LA COMMUNE DE BANA DEPARTEMENT DU HAUT- NKAM.  
Vu Le Procès-verbal de la dixième session tenue le 14 Août 2020 de la commission interne de passation des marchés publics de la commune de Bana avec avis favorable ;  
Vu la Proposition d'attribution n° 04 datée du 14 Août 2020 de la commission interne de passation des marchés publics de la commune de Bana ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** La lettre-commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres national ouvert N°11 /AONO/CBANA/SP/CIPM/TBEC/2020 du 15/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DANS LA COMMUNE DE BANA DEPARTEMENT DU HAUT NKAM-

Susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° de lot	Attributaire	Montant TTC corrigé	Montant TTC en (FCFA) en lettre	Délai d'exécution
N°1	Group galant and Friends Sarl TEL :	137 000 798	Cent trente –sept millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille	04 (quatre) Mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

**Ampliations**

- PREFECTURE BFG
- ARMP
- DDMINMAP/HNK
- DDMINEPAT/HNK
- DDMINTP/HNK
- PCIPM/C BANA
- CHRONO/ARCHIVES



Sanga Jean Baptiste